

FONDATION • AVRIL

- P. 04 LA GOUVERNANCE DE LA FONDATION
- P. 06 MISSIONS DE LA FONDATION
- P. 08 CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2022

France

- P. 12 MAKE IT AGRI
- **P. 16** AAP 2020
- **P. 18** AAP 2021
- P. 20 AUTRES PROJETS EN FRANCE

Afrique

- P. 24 PROJET RWANDA
- P. 26 PROJET TOGO
- P. 30 PROJET CÔTE D'IVOIRE
- P. 32 AUTRES PROJETS AFRIQUE
- P. 34 AGRI IMPACT

Édito

2022: Unis pour accompagner et soutenir les transitions agricoles

L'année 2022 s'est distinguée par deux événements majeurs. Tout d'abord, c'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès de Philippe Tillous-Borde en décembre dernier. C'est sous son impulsion que la Fondation a été créée fin 2014. Il en a assuré la présidence jusqu'en 2021 et a contribué à l'ériger en un instrument unique au service de l'intérêt général dans les zones rurales tant en France qu'en Afrique.

D'autre part, cette année a également été marquée par le départ de Philippe Leroux, Directeur Général de la Fondation depuis sa création. Depuis, il a été remplacé par Jean-Pierre Paillot qui bénéficie du soutien actif de l'ensemble des membres d'un Conseil d'Administration extrêmement engagé, composé à la fois d'experts du monde agricole et de représentants des pouvoirs publics. Nous souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance à Philippe Leroux pour son engagement au service de la Fondation durant toutes ces années

En Afrique, sur sollicitation des pouvoirs publics et en co-construction avec les acteurs locaux, la Fondation s'affirme au fil des années dans son rôle de mobilisateur d'expertises françaises. Son objectif: améliorer l'accès aux protéines végétales et animales pour contribuer à une meilleure sécurité alimentaire tout en s'assurant de générer de la valeur pour les populations et l'environnement.

Au Togo, au Rwanda tout comme en Côte d'Ivoire, ceci prend la forme d'un accompagnement à la construction de filières soja, de la semence à l'alimentation humaine.

En France, la Fondation se démarque par sa volonté et capacité à accompagner des porteurs de projets là aussi créateurs de valeurs économiques, sociales et environnementales, en favorisant le renforcement des dynamiques territoriales, la gestion durable de la ressource en eau et les transitions agricoles. Portée par la Fondation et ses partenaires institutionnels, la seconde édition de l'appel à projets « Territoires à Agricultures Positives » (TAP) soutient activement 18 initiatives visant à redonner aux agriculteurs un rôle central dans le développement durable de leur territoire, en les encourageant à tisser des liens avec les résidents et les collectivités locales. autour d'une alimentation saine et durable.

Par ailleurs, à l'occasion de sa quatrième édition, le Concours Make IT Agri a encouragé des groupes d'étudiants, véritables acteurs du changement, à proposer des solutions novatrices pour relever les défis auxquels le secteur agricole est confronté. Ces nouvelles technologies contribuent à la durabilité et à la productivité des pratiques agricoles.

La seconde année d'exercice du Fonds Agri Impact, en partenariat avec la société de gestion Citizen Capital a atteint ses objectifs en soutenant et accompagnant des agriculteurs dans leurs projets de diversification tant dans le domaine des énergies renouvelables que la transformation alimentaire et les circuits-courts.

Depuis sa création, la Fondation a accompagné plus d'une centaine de projets et soixante associations au plus près des territoires en France et en Afrique. Les prochains mois seront l'occasion de projeter une équipe renouvelée vers l'avenir et préciser les piliers sur lesquels la Fondation veut assoir son développement au service de ses missions statutaires.

COÉCRIT PAR \

Gérard Tubéry, Président **Jean-Pierre Paillot**, Directeur Général



Aquarelle : Monique Tubéry

Équipe de la Fondation

L'équipe de la Fondation Avril est dédiée aux projets France, Afrique, au fonds Agri Impact, ainsi qu'à la communication et en support à la direction générale.



Mathilde Amara, basée à Lomé au Togo.





DE GAUCHE À DROITE:

Khadi Tal-Desprez, responsable pôle Afrique; Alexia Fouquet, responsable communication; Louis Mac Clenihan, chargé d'affaires Agri Impact; Jean-Pierre Paillot, directeur général; Julie Landucci, assistante de direction; Benoît Viron, directeur de projets Agri Impact; Anaïs Lossignol, responsable pôle France; Priscille Fayet, alternante analyste; Awa Barry, stagiaire et Thomas N'Doye, chargé de mission Afrique.

Conseil d'Administration

La mission principale du Conseil d'Administration consiste à approuver les orientations stratégiques de la Fondation et à superviser leur mise en œuvre. Il exerce un rôle décisionnel en votant sur le budget et le programme d'actions de la Fondation. Les membres du Conseil d'Administration se réunissent régulièrement, à raison de quatre fois par an. À sa tête, Gérard Tubéry assume la présidence du Conseil d'Administration, qui se compose de trois collèges distincts.

COLLÈGE DES FONDATEURS :



Gérard Tubéry *Président · Agriculteur*



Bernard de Verneuil *Secrétaire · Agriculteur*



Guillaume Chartier *Agriculteur*

COLLÈGE DES MEMBRES DE DROIT :

Françoise Simon

Ministère de l'Agriculture

Nicolas Fairise

Ministère des Affaires Etrangères

Marine Fabre

Ministère de l'Intérieur

COLLÈGE

DES PERSONNES QUALIFIÉES :

Michel Eddi

Chargé de mission CIRAD/MESRI

Hervé Lejeune

Trésorier · Inspecteur Général du CGAAER

Michel Cadot

Délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques

Conseil

Scientifique

Le rôle du Conseil Scientifique est de prodiguer des conseils à la Fondation concernant ses orientations et ses actions. Présidé par François Houllier, il est composé de neuf membres. Il est structuré en quatre pôles d'expertise, à savoir l'alimentation et la nutrition en Afrique, les filières agricoles en Afrique, les agricultures de demain et les territoires ruraux.

François HOULLIER

Président du Conseil Scientifique Président – Directeur général IFREMER

Marie Josèphe AMIOT-CARLIN

Directrice de recherche INRAE

André POUZET

Ancien Directeur de Terres Univia et Terres Inovia

Hervé GUYOMARD

Directeur de recherche INRAE

Patrick TOUNIAN

Chef du service de nutrition et gastroentérologie pédiatriques, Hôpital Trousseau

Véronique COXAM

Directrice de recherche INRAE

Patrick CARON

Géographe et chercheur au CIRAD

Pierre JACQUEMOT

Vice-Président du Conseil Scientifique Ancien ambassadeur

Jean-Louis RUATTI

Président de MRJ Développement



La Fondation Avril, Reconnue d'Utilité Publique par décret du 11 décembre 2014 et actionnaire de référence du Groupe éponyme, a pour missions principales de soutenir et de promouvoir des initiatives qui contribuent au développement durable de l'agriculture et des territoires ruraux en France et en Afrique.

Parmi les initiatives menées par la Fondation, on peut citer des programmes visant à développer de nouvelles pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, des projets de promotion de l'agriculture biologique, des initiatives de soutien aux agriculteurs et aux acteurs du secteur agricole, ainsi que des collaborations avec des organisations nationales et internationales impliquées dans le secteur de l'agriculture.

La Fondation se positionne également comme un acteur engagé en soutenant des projets favorisant l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous.



La Fondation soutient les agriculteurs en les aidant à améliorer leurs pratiques agricoles, à adopter des techniques plus durables et elle promeut des pratiques agroécologiques qui favorisent la préservation de l'environnement, la biodiversité et la gestion durable des ressources. Elle se distingue dans sa capacité à accompagner les porteurs de projet.

Le Concours Make IT Agri, lancé il y a maintenant 4 ans, permet d'encourager l'innovation dans le domaine de l'agriculture. Il incite les participants à proposer des idées novatrices pour relever les défis auxquels le secteur agricole est confronté. Les solutions innovantes proposées par les participants peuvent avoir un impact significatif sur ces enjeux. La participation à ce concours favorise l'émergence de startups et d'entreprises innovantes génératrices de croissance économique.

Par ailleurs, le fonds d'investissement Agri Impact joue un rôle essentiel en France, en fournissant une source de financement, de l'accompagnement et des expertises directement aux agriculteurs engagés dans des projets de diversification, en veillant à ce qu'ils contribuent à la création de valeurs économiques, sociales et environnementales.



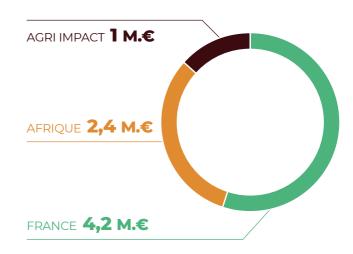
La Fondation s'engage en faveur du développement agricole, en favorisant l'accès des populations aux protéines d'origines végétales et animales et donc en renforçant la sécurité alimentaire. De ce fait, elle contribue à une croissance durable en veillant à l'équilibre entre valeurs économiques, sociales et environnementales. Elle joue un rôle de mobilisateur d'expertises en mettant en relation des spécialistes français avec les acteurs locaux pour favoriser les échanges de connaissances et le partage d'expériences tout en respectant les priorités des autorités locales.



Clés de l'activité 2022







Depuis début 2015, date de sa création, la Fondation Avril a soutenu directement plus de 100 projets et près de 60 associations pour un montant total de près de **7 millions d'euros.** Dans la majorité des cas, la Fondation s'associe à des partenaires et co-financeurs publics ou privés. **Ce sont ainsi plus de 10 M.€ qui ont été mobilisés avec l'implication de la Fondation depuis sa création.**

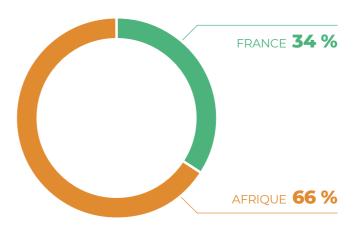
Dans le même temps, la Fondation a lancé le fonds Agri Impact, géré par Citizen Capital. **Elle apporte 1 million d'euros à ce fonds de 30 millions d'euros.** Agri Impact prolonge ainsi la mission de la Fondation, en France, en favorisant les transitions agricoles par le développement des filières locales alimentaires et la production d'énergies renouvelables.

Activité 2022

- Lancement opérationnel de la seconde édition de l'initiative Territoires à Agricultures Positives (TAP) en bassin Adour-Garonne
- Initiation des discussions avec les collectivités locales et organismes publics pour le TAP3
- Sème édition du concours Make IT Agri dont la Fondation est le pilote
- En partenariat avec la Fondation Avril, le Groupe IFOP et l'ObSoCo ont réalisé une **étude sur** l'alimentation saine et durable en 2022. Un Webinaire s'est tenu le 16 novembre 2022.

- Partenariat avec la Chaire Transitions des Territoires Agricoles avec l'UTT de Troyes inaugurée en juin 2022
- Renouvellement de notre partenariat avec les Jeunes Agriculteurs dans le cadre du concours Graines d'Agriculteurs que nous soutenons depuis 2018 – Thématique : Acteurs de la préservation des ressources naturelles
- Renouvellement du projet APILUZ
- Soutien de l'Association Française d'Agroforesterie (AFAF)
- Projet SENS: aide
 à l'installation des jeunes
 agriculteurs dans l'Oise

En 2022, la Fondation a engagé 1,1 million d'euros répartis entre la France (385 000 euros) et l'Afrique (745 000 euros) .







Transitions agricoles dans les territoires ruraux

P. 12 - MAKE IT AGRI

P. 16 - AAP 2020

P. 18 - AAP 2021

P. 20 - AUTRES PROJETS EN FRANCE









Scanner le QR Code pour en SAVOIR + SUR makeitagri.org

Make IT Agri

est un concours destiné aux élèves ingénieurs tous secteurs confondus de lère, 2ème et 3ème année.



En quelques mots...

Les équipes inter ou intra écoles de 2 à 6 étudiants doivent concevoir une innovation numérique, robotique ou informatique au service d'une agriculture et d'une alimentation durables. Les projets peuvent comporter une ou plusieurs dimensions : l'environnement, l'économie, l'amélioration des procédés, la sécurité alimentaire, les modes de consommation, etc.



Les élèves ingénieurs doivent déposer une idée de projet via un dossier de candidature pour améliorer les pratiques du champ à l'assiette et accélérer les transitions agricoles et alimentaires. Un jury, composé de 10 experts, sélectionne les équipes finalistes. Les élèves devront ensuite concevoir le prototype de leur innovation et le présenter le jour de la finale du concours. Tout au long de leur parcours, ils pourront être accompagnés par un de leurs professeurs. Les membres du jury seront également présents pour accompagner les finalistes et les mettre en relation avec des professionnels.

Ces étudiants démontrent qu'il est possible de concilier efficacement la technologie et l'agriculture pour répondre aux besoins alimentaires croissants de notre planète. Ils repoussent les limites de l'innovation en y apportant des changements positifs dans l'agriculture, en améliorant la vie des agriculteurs et en contribuant à un avenir durable pour notre planète. Ils sont également exposés à un projet collectif et entrepreneurial que certains décident de prolonger après la fin de leurs études.

Chiffres clés

des quatre premières éditions du concours :

345

ÉTUDIANTSPARTICIPANTS



ÉCOLES D'INGÉNIEURS
PARTICIPANTES



DOSSIERS DÉPOSÉS



STARTUPS INITIÉES OU DÉVELOPPÉES GRÂCE AU CONCOURS

Lauréats de la quatrième édition

La quatrième saison du concours s'est clôturée lors de la grande finale qui s'est tenue à Paris, le 16 juin 2022, à bord de la péniche Thalassa et au cours de laquelle trois équipes ont été récompensées :





PRIX (2000€)
Centrale Lyon

Spraydrone

Le but du projet est de créer un programme de pulvérisation pour drone du commerce, afin de pulvériser à distance et de façon ciblée les zones malades des champs de vignes préalablement repérées par les technologies de Groupama.





Tract'Moi

Cette innovation propose
des équipements qui permettent
de transporter et recharger
des véhicules électriques (ou non)
type vélos, trottinettes ainsi que
des quads. Un système
qui embarque un véhicule
d'appoint à l'avant ou à l'arrière
des tracteurs : le concept
de 2 véhicules en 1.



Scan mon champ

L'idée est d'apporter des informations directement en bordure des champs, sur les chemins fréquentés par les promeneurs. Grâce à des QR-code apposés sur des panneaux, l'utilisateur trouvera sur un site internet les principales informations sur la culture en face de lui (nom, rôle des principales interventions, débouchés et entreprises transformant la plante). En adoptant une approche ludique et accessible à tous, cette innovation permettra à l'agriculture d'être mieux comprise et acceptée.

Make IT Agri Evénement 2





Salon International de l'Agriculture

La présentation des projets des finalistes, lors du Salon International de l'agriculture, sur le stand du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a permis de mettre en lumière des innovations remarquables pour révolutionner l'alimentation et l'agriculture de demain. La mixité des écoles représentées permet également d'assembler les compétences autour des projets présentés. Ce fut une belle occasion pour les finalistes d'enrichir leur réseau en rencontrant les partenaires du concours, d'autres étudiants et des professionnels.

Les rencontres de Make IT Agri

Les rencontres de Make IT Agri se sont tenues dans les locaux de l'Académie d'Agriculture de France. Une journée entièrement dédiée aux équipes finalistes afin qu'elles rencontrent et échangent avec différents acteurs du monde agricole. Le matin, les étudiants ont pu assister aux présentations des entreprises Saipol, TotalEnergies et le groupe Seenergi afin d'identifier quelques débouchés dans l'innovation numérique aujourd'hui.

Puis, les équipes ont pu présenter leurs projets et rencontrer des structures qui aident et accompagnent le développement de startups : Crédit Agricole le Village by CA, UnilisAgtech et Initiative France. L'après-midi, les startups Inform'élevage, Cocolodge ELOI, le réseau des bergers Landfiles et Naïo Technologies sont venues partager leur expérience de l'entrepreneuriat et leur donner des conseils. Les finalistes ont assisté à des présentations leur permettant d'élargir leur horizon.



Lancement de la cinquième édition

Les partenaires du concours : la Fondation Avril, l'Académie d'Agriculture de France, AgroParisTech, Terres Inovia, Terres Innovantes, TotalEnergies, le groupe Seenergi et la Banque Populaire ont lancé pour la cinquième année consécutive le concours Make IT Agri, le 15 septembre 2022.

À la suite de la clôture des candidatures le 15 décembre 2022, les membres du jury ont étudié l'ensemble des dossiers et ont sélectionné dix projets finalistes. Ces équipes seront accompagnées pendant 6 mois afin de développer leurs projet et prototype jusqu'à la finale le 16 juin 2023.

entre producteurs et

distributeurs, tout en

ainsi qu'une meilleure

rémunération.

permettant plus de visibilité.

transparence et traçabilité



ÉQUIPE 8 : Welf'Heart / Junia ISA:

Outil d'aide à la détection d'un potentiel stress chez les animaux, utilisant les données de fréquence cardiaque et de géolocalisation, pour la création d'un label sur le bien-être animal.



ÉQUIPE 1: Hornet Killer / **Polytech Nice Sophia:**

Dispositif motorisé de protection des ruches par la reconnaissance des frelons asiatiques et leur destruction par un tir laser.



ÉQUIPE 4: Bestioles / **ECE Paris:**

Système embarqué permettant la détection d'insectes et notamment les nuisibles, en alertant l'utilisateur par des notifications sur la quantité et les types d'insectes présents aux bords du dispositif.



ÉOUIPE 6: IRRIMA / ESTP Paris - Arts et Métiers Aix en Provence :

plants.

Projet destiné à automatiser et gérer à distance l'irrigation gravitaire afin de préserver les ressources en eau et améliorer les conditions de vie des agriculteurs irrigants.



ÉOUIPE 9 : CalvTec / **Institut Agro Montpellier** - Bordeaux sciences Agro -**Ecole Nationale vétérinaire** d'Alfortville :

Surveillance et détection automatisées, à l'aide de caméras et d'analyse d'images vidéo, pour aider les éleveurs à assister le vêlage tout en réduisant la charge de travail associée à cette tâche.



ÉQUIPE 2: Work' Agri/ **UniLasalle Beauvais:**

Application mobile destinée à faciliter la mise en relation des agriculteurs en manque de main d'œuvre ponctuelle et des personnes souhaitant un travail rémunéré.



ÉOUIPE 5 : Sal-E by IntraCol /Junia HEI:

Petit véhicule terrestre, au service des maraichers, qui analyse les besoins



ÉQUIPE 7: Safediet / **UniLasalle Beauvais:**

Application qui a pour but de faciliter le quotidien des personnes concernées par des régimes alimentaires spécialisés: allergies, intolérances, autres pathologiques ou choix de régime et toutes personnes vivant à leurs côtés.



ÉQUIPE 10 : LEMNA / Institut **Agro Montpellier et Dijon -**AgroParisTech:

Production et valorisation des lentilles d'eau par un système de culture « Indoor ». D'une grande richesse nutritionnelle, ces lentilles sont destinées à l'alimentation humaine et animale.



ÉQUIPE 3: Agri Link / **Centrale Supélec:**

Plateforme qui favorise et facilite les circuits-courts



Scanner
le QR Code
pour en
SAVOIR + SUR
Appels
à projets

LES APPELS À PROJETS

« Territoires à :: Positives Appelà projets Agricultures Positives »

La Fondation Avril a lancé en 2019 un cycle d'appel à projets nommé « Territoires à Agricultures Positives » (TAP). Ces appels à projets visent à redonner une place aux agriculteurs, en lien avec les habitants et les collectivités locales, dans le développement durable de leur territoire.

Ils sont programmés tous les deux ans dans un territoire différent et tiennent compte des spécificités du territoire concerné et de ses agricultures. Les appels à projets sont menés en partenariat avec les acteurs publics de ces territoires. Ainsi en 2019, la Fondation Avril a lancé un premier appel à projets « Territoires à Agricultures Positives » dans le Massif Central en partenariat avec l'État. Puis, elle en a lancé un second sur le territoire du Bassin Adour-Garonne en 2021.

Massif Central

En quelques mots...



Depuis 2020, le volet d'accompagnement « montée en compétences, mise en réseau et capitalisation » a été rythmé par des rencontres en visioconférence, puis par des rencontres physiques.

Pour rappel, ce volet est coordonné par le Think tank Sol et Civilisation en partenariat avec la Chaire InterActions d'AgroParisTech, Cap Rural, la Fondation RTE et l'Etat. L'année 2022, quant à elle, s'est vue marquée par le début de la rédaction du livre blanc.



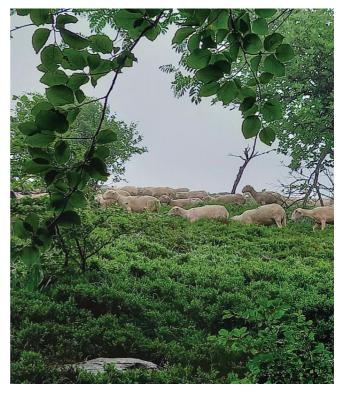
TERRITOIRES À

AGRICULTURES

Deux séminaires en présentiel

ont pu avoir lieu en 2022 sur les territoires :

• Séminaire au syndicat mixte du Puy Mary: Les 8 et 9 juin, le Grand Site de France Puy Mary a accueilli l'ensemble des acteurs dans le cadre du 4ème séminaire. Celui-ci a démarré par une visite de l'estive (zone de pâturage en altitude) avec une rencontre des éleveurs du groupement pastoral et de bergers passionnés qui gardent près de 500 brebis pendant les 4 mois d'été. Des travaux collectifs ont été menés avec les porteurs de projets TAP, notamment autour de la création de valeurs dans les territoires.







 Séminaire à Clermont-Ferrand: Le 8 novembre 2022, le cinquième et dernier séminaire a eu lieu dans les locaux de la Chaire InterActions à Clermont-Ferrand. Cette rencontre a permis de tirer les enseignements de ces trois années d'expérimentation.
 Au programme: échanges sur les points d'étonnement de la démarche TAP, les liens de collaboration créés à l'issue des projets et autres thématiques.





En quelques mots...

La Fondation Avril a lancé en partenariat avec l'Etat, l'agence de l'eau Adour-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine, la seconde édition de l'appel à projets « Territoires à Agricultures Positives » en mai 2021. 18 projets sont financés à hauteur de 850 000 € sur deux ans dans le Bassin Adour-Garonne.



Le jury de l'appel à projets a retenu 18 projets sur les 35 déposés en juillet 2021.

L'objectif de cet appel à projets est de favoriser l'émergence de projets locaux multi-acteurs associant transitions agricoles, développement territorial et gestion durable de la ressource en eau dans le Bassin Adour-Garonne. Des projets de circuits courts, transformations, filières courtes ou autres activités agricoles sont soutenus depuis le début de l'année 2022.

Chiffres clés

18

PROJETSSUR LES 35 DÉPOSÉS

LE FINANCEMENT DE CES PROJETS SERA DE



SUR DEUX ANS

MONTÉE EN COMPÉTENCES, MISE EN RÉSEAU ET CAPITALISATION:

Tout comme pour le TAP1, en plus du soutien financier à l'ingénierie/animation, les projets retenus sont accompagnés pendant deux ans par le bureau d'études bordelais Vertigo Lab et le bureau Transitions pour la partie capitalisation. Des enquêtes terrains et des vidéos ont été réalisées pour concrétiser le démarrage des projets et comprendre leurs enjeux.

Une étude avec la Chaire Mutations Agricoles de l'ESA d'Angers démarrera en 2023 pour réaliser des analyses territoriales approfondies sur plusieurs projets.

Premier séminaire à Bergerac :

Les porteurs de projet lauréats ainsi que des membres du comité de pilotage se sont retrouvés à Bergerac, accueillis chaleureusement par la Communauté d'Agglomération du Bergeracois (CAB) elle-même lauréate.

Deux temps de visites portés par la CAB ont été organisés le matin : la visite de l'espace test agricole et de la légumerie.

L'après-midi était dédiée à identifier les futures collaborations entre les différents projets ainsi que les besoins en formation.



Deux autres journées d'échanges sont prévues : une prochaine en avril 2023 puis une dernière en février 2024. Entre temps, un parcours d'accompagnement co-construit avec les lauréats sera déployé pour répondre le plus précisément possible à leurs besoins.

Focus sur le projet « Agrosite d'Embarou »

Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB)

L'objectif de ce projet est de permettre de reconquérir la souveraineté alimentaire du territoire ainsi que l'installation d'agriculteurs producteurs notamment grâce à la mutualisation d'outils de production. Il comporte également une dimension environnementale forte avec une agriculture qui sera labellisée Agriculture Biologique et des plans de fertilisation et d'amendements mesurés pour réduire les risques liés aux excès d'apports d'azote pour l'eau et la biodiversité. La richesse du site composé de terres agricoles, rivière, berges, forêts alluviales, faune et flore sera

maintenue grâce à la mise en place d'un plan de gestion pour assurer leur préservation.

Les actions mises en place pour y parvenir :

- Développer une alimentation saine et locale dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial :
- Produire pour un marché local, répondant à des besoins identifiés grâce à une organisation sur le demi-gros de mutualisation d'outils de production et de ressources humaines, et rémunérer justement les producteurs
- Produire sous labellisation Agriculture Biologique avec un plan de fertilisations et d'amendements adaptés aux risques d'excès d'azote

- Tisser des partenariats avec des structures pertinentes locales
- Assurer un suivi des itinéraires culturaux par des ingénieurs agronomes
- Regrouper les unités de production des maraîchers
- Etablir un plan de gestion environnemental de l'Agrosite

Un projet multi-partenarial

qui permet de fédérer autour de la co-construction d'un projet commun pour le territoire, et qui servira d'outil de résilience alimentaire en répondant à des besoins d'approvisionnement pour la restauration collective.



Pour en SAVOIR + SUR CE PROJET, visionnez la vidéo de présentation

Chiffres clés

38 HA

DONT 22 HA LABOURABLES ET IRRIGABI ES



DE FORÊTS ALLUVIALES
ACQUIS PAR LA
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU PAYS
DE MIREPOIX POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DE L'ÉCOSYSTÈME AGRICOLE

100%

DE LA PRODUCTION VISÉE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE





1 Étude alimentation saine et durable

L'IFOP et l'OBSOCO soutenus par la Fondation Avril ont réalisé une étude sur l'alimentation saine et durable en janvier 2022. Il s'agit

d'une seconde étude, puisqu'une première avait été réalisée en 2016. Cette nouvelle étude a donc permis de comparer l'évolution du rapport des Français à l'alimentation depuis 5 ans et la crise sanitaire de la Covid.

Dans ce cadre, la Fondation Avril a organisé le 16 novembre 2022 un Webinaire animé par Fabienne Gomant, Directrice adjointe du Pôle Opinion à l'IFOP et Guénaëlle Gault, Directrice Générale de l'OBSOCO. Cet événement a permis de mieux comprendre le rapport des Français à l'alimentation, et les aspects clés au cœur des préoccupations.

Les résultats de l'étude menée ont mis en évidence des dimensions différentes que celles apparues en 2016, à savoir : la consommation raisonnée, le désir de transparence dans la production, le manque d'informations nutritionnelles, la considération du prix et les autres sources de confiance.



2 Apiluz

Depuis 2021, la Fondation Avril soutient le projet APILUZ porté par l'association Symbiose située dans la région Grand-Est.

Ce projet est développé en collaboration avec les agriculteurs, les apiculteurs et les coopératives de déshydratation, depuis 2016. Il consiste à laisser des bandes de luzerne monter en fleurs afin de garantir aux pollinisateurs l'accès à de la nourriture en période de disette (juin-juillet). Plus de 3 000 agriculteurs sont mobilisés sur huit départements du Grand-Est et 1843 km de bandes de luzerne non fauchées ont été mises en place au cours de l'année 2022. Au cœur de la transition agricole, ce projet pourrait permettre, à terme, de rémunérer les agriculteurs pour les services rendus à l'environnement.



Green Warriors et Chaire de Transition des territoires agricoles

Depuis 2021 la Fondation accompagne Green Warriors, association qui regroupe

18 agriculteurs de la Champagne crayeuse. L'objectif est de développer un modèle économique favorisant la transformation territoriale des productions, tout en donnant une nouvelle dimension au métier d'agriculteur et en assurant des bénéfices environnementaux au territoire. La Fondation a également accompagné à la création de la Chaire de recherche « Transition des territoires agricoles » en partenariat avec l'Université Technologique de Troyes, AgroParisTech et UniLaSalle. Cette chaire inaugurée en juin 2022 encourage des approches interdisciplinaires afin de co-construire, en collaboration avec les agriculteurs, une agriculture durable et au service du développement des territoires.





L'association SOLAAL a pour mission de faciliter le lien entre les donateurs des filières agricoles et alimentaires (notamment les agriculteurs qui ont des

légumes hors calibres) **et les associations d'aide alimentaire.** La Fondation Avril a commencé à accompagner cette association en 2015 et poursuit son soutien, notamment pour favoriser l'ouverture d'antennes régionales. En 2022, 3879 tonnes de produits ont été distribués, et l'association compte désormais 10 antennes régionales.



5 Graines D'agriculteurs

Afin de recréer des liens entre les agriculteurs et la société, **la Fondation Avril est partenaire, depuis 2018, du concours « Graines**

d'Agriculteurs » organisé par Terres Innovantes, le fonds de dotation des Jeunes Agriculteurs. Il récompense les jeunes agriculteurs innovants qui contribuent à faire progresser l'agriculture dans toutes ses dimensions. L'édition 2022 avait pour thématique « la préservation des ressources naturelles, abordant les aspects de l'eau, du sol, de l'air et de la biodiversité.





Les agriculteurs peuvent rencontrer de multiples freins à la transition, tels que des risques financiers et environnementaux. Dans le même temps, il est difficile pour les

nouveaux agriculteurs de s'installer sans un projet de reprise de ferme existante. Une approche possible consiste à permettre aux agriculteurs déjà établis de mettre une partie de leurs terres à disposition d'un jeune agriculteur porteur d'un projet agricole axé sur le circuit-court, comme le maraichage ou le petit élevage...). Ce type de projet peut générer des synergies entre deux générations et deux modèles. Le projet SENS (Solidarités Entreprises Nord-Sud) soumis à la Fondation Avril pour l'année 2022, a pour objectif de structurer, avant son démarrage, sur le territoire de l'Oise, un projet pilote pluriannuel (2023-2025) permettant de développer des synergies foncières, techniques, économiques et humaines entre un agriculteur qui s'installe et un agriculteur déjà établi.



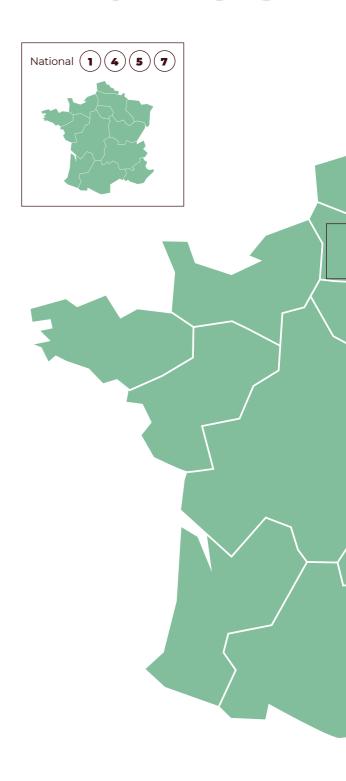
7 Cap Protéines Challenge

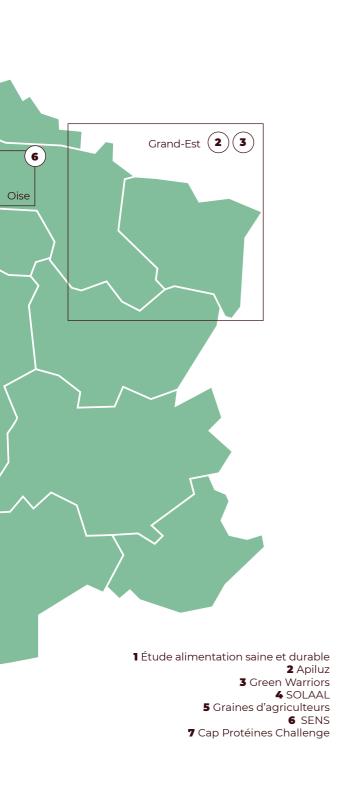
Dans le but de renforcer les liens entre le monde agricole (agriculteurs, industriels, instituts techniques...) et les citoyens, la Fondation a apporté son soutien à deux

initiatives du programme « CAP Protéines » porté par Terres Univia et Terres Inovia :

- Le Cap Protéines Challenge: ce concours récompense les étudiants, entrepreneurs, conseillers agricoles, agriculteurs, industriels, distributeurs, et autres acteurs de la chaîne de valeur, qui ont développé des projets innovants autour des protéines végétales. L'équipe lauréate «les frimeuses» propose des tartinables sains et gourmands à base de légumineuses fermentées.
- **Deux « Idéathons » :** Ces évènements ont eu lieu en mars et en décembre 2022 avec pour objectif de favoriser l'intelligence collective autour de l'innovation dans le domaine des protéines végétales. Au total, quatre projets ont été récompensés.

France









Africa Lie Nutrition et enjeux protéines

P. 24 - PROJET RWANDA

P. 26 - PROJET TOGO

P. 30 - PROJET CÔTE D'IVOIRE

P. 32 - AUTRES PROJETS AFRIQUE





Scanner le QR Code pour en SAVOIR + SUR Rwanda

Rwanda

Appui à la structuration de la filière soja pour une production locale répondant aux besoins en protéines des populations.

En quelques mots...

La place du secteur agricole, bien qu'en recul progressif, demeure centrale pour l'économie rwandaise. En dépit de son importance et de sa place de choix, l'agriculture du Rwanda reste majoritairement composée de très petites exploitations axées sur des cultures vivrières. Pour moderniser l'agriculture nationale, le gouvernement rwandais a mis en œuvre en 2007 le « Crop Intensification Program » (CIP). Ce dernier constitue le point de départ d'une politique pertinente, pragmatique et évolutive de développement et d'intensification de l'agriculture rwandaise.



Suite au Salon International de l'Agriculture qui s'est tenu en 2022, la Fondation Avril a été mise en relation avec l'Office Rwandais de Développement de l'agriculture et des ressources animales (RAB) qui a pour mission générale d'assurer le développement de l'agriculture et des ressources animales à travers la recherche et la vulgarisation.

Afin de répondre aux attentes du gouvernement rwandais en matière de lutte contre la malnutrition et de modernisation de l'agriculture, le RAB et la Fondation Avril ont défini ensemble un appui à la structuration de la filière soja par la co-construction d'un « plan soja Rwanda 2030 ». Cet accord s'est concrétisé par la signature d'une convention de partenariat le 31 octobre 2022.

Une démarche

en 3 phases:

La méthodologie d'action se décompose en trois phases distinctes :

PHASE 1

Définition des grands chantiers stratégiques de travail et des acteurs impliqués

PHASE 2

Réalisation de diagnostics et définition des enjeux d'amélioration des maillons de la filière autour des grands chantiers stratégiques

PHASE 3

Co-construction d'un plan soja Rwanda 2030

Un pannel d'experts reconnus et performants

La définition des acteurs impliqués dans le projet a constitué un préalable indispensable au lancement des activités. La mobilisation d'experts techniques et d'acteurs économiques s'est concrétisée par la constitution de groupes de travail composés de binômes Français et Rwandais. Parmi les structures engagées dans ce projet aux côtés du RAB et de la Fondation Avril nous pouvons citer : Agropol, Limagrain, Semae, Lidea, Mixscience, etc.

Grâce aux concertations entre experts, il a été possible de définir **les grands chantiers stratégiques du projet** et d'orienter ainsi les réflexions communes vers des thématiques ciblées. A la suite de la définition des grands chantiers stratégiques, les binômes d'experts binationaux ont eu pour tâche la corédaction des Termes de Référence (TdR), document permettant de définir avec précision l'objet, la portée ainsi que la méthodologie de chaque activité du projet. La présentation de ces derniers aux autorités rwandaises et aux instances dirigeantes de la Fondation Avril a permis d'établir la feuille de route 2023 et de lancer la phase 2 du projet.

Chantier

Structurer la filière semence soja

Favoriser la production, la fourniture et l'utilisation régulière et fiable des semences améliorées de soja.

Chantier 2

Appuyer le développement de la production de soja par les acteurs du monde agricole rwandais

Satisfaire les besoins et les intérêts des acteurs de l'amont et de l'aval de la filière et assurer la performance durable de l'agriculture (ODD).

Chantier

Définir « l'usine Rwanda »

Elaborer un schéma industriel (agrégation/ logistique/trituration/ transformation) pour optimiser le secteur de la transformation de la graine.

Chantier ____

Définir la « ferme Rwanda »

Optimiser le système d'utilisation et de valorisation des graines de soja pour la fabrication de l'alimentation animale et humaine.



Définir les besoins, difficultés, attentes et axes d'amélioration de chacun des maillons de la filière, mais aussi comprendre les enjeux liés aux relations et aux flux (matières et économiques) interacteurs, sont des prérequis fondamentaux à l'optimisation de la performance de la filière soja. Pour ce faire, les experts ont débuté, fin 2022, la réalisation d'un diagnostic poussé sur chacun des chantiers stratégiques identifiés.



Conception détaillée et amorcage du plan soja Rwanda 2030

Afin de consolider les données et d'approfondir les analyses du diagnostic, chaque binôme d'experts réalisera des missions terrain au premier trimestre 2023. Ces livrables constitueront le socle nécessaire à l'élaboration du « plan soja Rwanda 2030 » dans lequel figureront les recommandations précises ainsi qu'un chiffrage détaillé des investissements nécessaires au développement efficient de la filière soja au Rwanda.



Scanner le QR Code pour en SAVOIR + SUR CIFS - Togo

CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DE LA FILIÈRE SOJA

CIFS - Togo

Structuration et professionnalisation de l'interprofession soja

En quelques mots...

Les ambitions du gouvernement Togolais depuis 2019 étaient de faire de l'interprofession du soja « un véritable moteur de croissance agricole ». Pour répondre à cet enjeu national, la Fondation Avril a été sollicitée afin de contribuer à la structuration et au développement performant et durable de la filière soja au Togo via l'élaboration d'un plan filière national.

Pour ce faire, la Fondation Avril a mobilisé des expertises françaises et a défini une stratégie globale d'actions qui se décompose en trois phases distinctes:

- Phase 1: Identification de quatre grands chantiers stratégiques de travail au sein de la filière soja
- Phase 2: Réalisation d'un diagnostic de ces chantiers stratégiques et d'un plan filière soja Togo
- Phase 3 : Mise en œuvre du plan filière soja Togo

La Phase 1, réalisée et financée entre 2019 et 2020 par la Fondation Avril, a permis de définir **quatre chantiers stratégiques** : développer la filière semence, améliorer les compétences des acteurs de la filière, mettre en place un système de traçabilité fiable et développer une filière soja au niveau national.

L'année 2021 a été dédiée à la formation des membres du CIFS au fonctionnement d'une interprofession, mais également à l'établissement d'un diagnostic des chantiers stratégiques.

Chiffres clés

filière soja 2022:

50 000 t

DE SOJA BIO **EXPORTÉS**

250000 {

DE SOJA

PRODUITS

200000

PRODUCTEURS **DE SOJA**

Focus 2022

2022 : un diagnostic co-construit

Afin de valider et d'approfondir le diagnostic co-construit par les acteurs, la Fondation Avril a fait appel à diverses structures d'expertise françaises de renommée internationale : SEMAE, NITIDAE, Mixscience, Limagrain, etc.

Treize missions d'expertise terrain, définies par thématique sur la base des chantiers stratégiques, ont ainsi été réalisées par ces partenaires techniques en collaboration étroite avec des consultants togolais. Elles ont permis, non seulement, de valider le diagnostic mais également de formuler des recommandations précises et chiffrées qui ont été explicitées dans un document unique : **le plan filière soja Togo.**



CIFS - Togo Suite Focus

2022

La validation officielle du document « Plan filière soja Togo » par le Conseil d'Administration du CIFS a marqué le lancement effectif de la phase 3 du projet. À partir du second semestre 2022, la Fondation Avril et le CIFS ont intensifié les contacts et discussions avec les bailleurs de fonds internationaux (UE, Banque Mondiale, GIZ, AFD) afin d'obtenir des financements externes devant permettre l'implémentation des activités.





En parallèle, la Fondation Avril s'est attelée à maintenir et fortifier le dialogue avec le gouvernement togolais, ce qui a abouti en fin 2022 à la **signature d'une nouvelle convention cadre de partenariat.** Cette dernière permet aussi bien d'établir de futurs axes de collaboration que de légitimer la place de la Fondation Avril en tant que partenaire technique privilégié de l'état togolais, laissant ainsi entrevoir de belles perspectives d'avenir.







Etude: Les politiques publiques en faveur des filières agricoles en Afrique.

J'ai eu l'honneur d'être convié en tant qu'intervenant lors du Webinaire organisé par les Fondations AVRIL et FARM, le 22 juin 2022, et portant sur le « rôle des politiques publiques en faveur du développement durable des filières agricoles en Afrique ».



Cet évènement d'envergure a constitué un véritable tremplin pour l'interprofession soja togolaise. En plus de nous avoir permis de présenter notre projet national de structuration de la filière soja, cette journée de tables rondes a été l'occasion d'exprimer ouvertement notre souhait d'inclusivité dans les projets de développement. A l'instar du projet réalisé aux côtés de la Fondation Avril, il est primordial d'assurer une implication des bénéficiaires directs de l'amont à l'aval et de prioriser les démarches de co-construction.

INNOCENT KOMLAN KADZAKAD

PRÉSIDENT DU CIFS TOGO

Ce webinaire a également nourri les réflexions et les échanges entre acteurs internationaux des filières agricoles, permettant notamment au CIFS de se mettre en relation avec l'interprofession avicole du Sénégal. Les discussions sont en cours entre nos structures afin que le tourteau de soja togolais soit acheminé au Sénégal à hauteur de 115 000 tonnes par an. Des échantillons ont d'ores et déjà été envoyés pour analyses et validation, ce qui laisse présager un partenariat dynamique, riche de promesses et d'ambitions.

Quelles sont les perspectives

2023?

L'année 2023 sera axée sur la mise en œuvre opérationnelle du plan filière soja Togo en concertation avec les pouvoirs publics et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).





Scanner le QR Code pour en SAVOIR + SUR Côte d'Ivoire

Côte d'Ivoire

Développement des filières légumineuses (soja et niébé) pour l'alimentation animale et humaine en Côte d'Ivoire

En quelques mots...

En 2021, l'étude commanditée par la Fondation Avril, à la suite du Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales 2019, intitulé « Entreprendre contre la malnutrition » a démontré que les carences protéiques sont une réalité autant urbaine que rurale dans l'ensemble des 12 régions étudiées de Côte d'Ivoire. En parallèle, le niveau national de production et de consommation de légumineuses, excellentes alliées pour la santé humaine par leur richesse en protéines et micronutriments, est en baisse.

Une politique nationale favorable au développement de filières légumineuses...

L'engagement de l'Etat ivoirien face aux enjeux protéines se traduit par le lancement de plusieurs plans nationaux d'envergure:

- Le plan stratégique de relance alimentaire 2 (PSRA II), prévoit une augmentation de 300 % de la production de poulet de chair d'ici à 2030, passant ainsi de 70 000T en 2020 à 200 000 T. La construction de filières légumineuses pour assurer l'aspect « alimentation » de cette filière avicole constitue un véritable défi.
- Le Plan National de Développement (PND) fait de la réduction des poches de malnutrition un impératif, ouvrant la voie au développement de filières légumineuses.





Un processus multi-acteurs

Dans un esprit de co-construction, la Fondation Avril a mobilisé un large panel d'experts ivoiriens et français afin de bâtir la colonne vertébrale de cette filière légumineuses :

- **Un semencier leader** en Afrique disposant d'une expertise dans le soja et/ou le niébé
- · Une entreprise intégratrice de solutions agricoles vertes mécanisées
- Une entreprise experte en transformation de soja et produits dérivés
- Des groupements ruraux de production et de transformation paysannes
- Une entreprise experte en transformation de légumineuses et produits dérivés pour l'alimentation humaine
- · Un centre de recherche ivoirien

- Une entreprise ivoirienne intégrée provende et aviculture
- Une entreprise française spécialisée dans la nutrition animale
- **Un pôle franco-ivoirien** spécialisé en financement public/ privé

Focus 24

2022

L'année 2022 a marqué le démarrage de premières actions concrètes de terrain.

Dans un premier temps, une étude de faisabilité a été menée par des experts afin de dresser un état des lieux de la situation actuelle sur trois thématiques distinctes :

- **Production Agricole :** diagnostic des systèmes de production intégrant des légumineuses (soja, niébé et arachides) dans le nord de la Côte d'Ivoire, région de Korhogo.
- Trituration/transformation: collecte d'informations sur les conditions de stockage des graines et des tourteaux importés, visites des unités de trituration/raffinage existantes et analyse de la qualité des graines locales ainsi que des projets industriels connus.
- Aviculture: état des lieux des filières volailles existantes et du maillon « production d'aliments ».

Dans un second temps, l'année 2022 a vu la mise en place d'essais variétaux de semences de soja : 10 variétés originaires de Côte d'Ivoire et de la sous-région ont été testées. Menés dans le Nord de la Côte d'Ivoire, au sein d'une zone de production coton/maïs en collaboration avec les sociétés cotonnières égraineuses, ces essais ont obtenu des résultats probants : 2 variétés se sont détachées positivement avec des rendements de 2,84 t/ha et 2,76 t/ha.

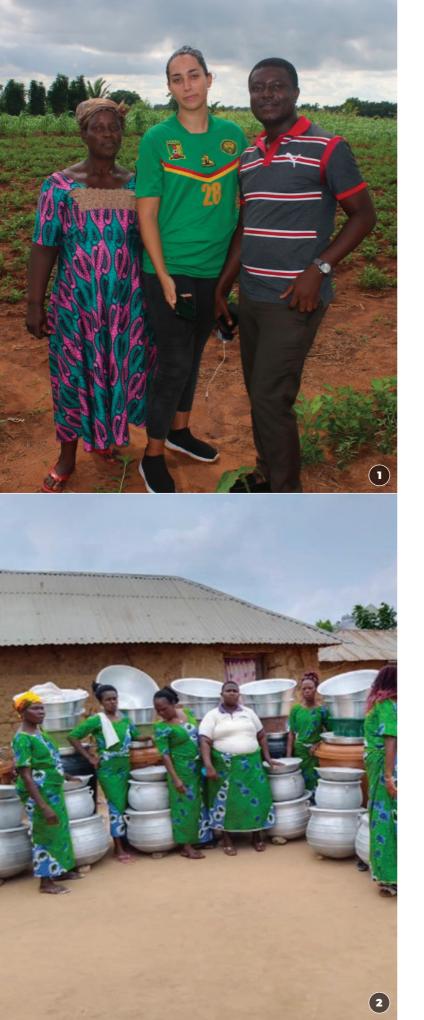
Enfin, une activité d'appui à la production de niébé auprès des coopératives du nord de la Côte d'Ivoire a été conduite en partenariat avec Fert. (Voir encadré Projet Fert page suivante).

Quelles sont les perspectives

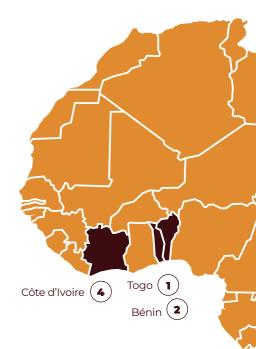
2023?

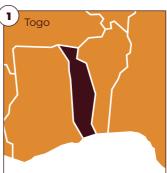
L'année 2023 marquera l'amorçage de la phase opérationnelle du projet. Celle-ci sera axée sur la mise en place de zones de production de soja et niébé dans le nord de la Côte d'Ivoire et la réflexion pour la transformation de la graine à destination de l'alimentation humaine et animale.

En parallèle, un processus d'intégration du niébé en remplacement de légumineuses importées sera initié avec des fabricants de produits de grande consommation: farine infantile, farine pour personnes âgées, plats préparés traditionnels. L'amélioration continue de la valeur nutritive des aliments sera au cœur de ce processus.

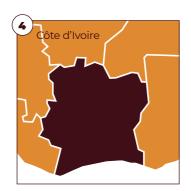


Afrique











1 AFDI - Togo **2** Filière soja - Bénin **3** Gret - Madagascar **4** Fert - Côte d'Ivoire



Projet Agriculteurs Français et Développement International « AFDI » : développement de 3 filières d'oléoprotéagineux

Depuis 2021, la Fondation Avril soutient l'AFDI Hauts-de-France dans son appui à l'Union Régionale des Organisations de Producteurs de Céréales de la Région Maritime (UROPC-M), au sud du Togo, dans le cadre d'un projet de développement de trois filières d'oléoprotéagineux : le voandzou, l'arachide et le pois d'angole. L'objectif de ce projet est d'augmenter les revenus des producteurs, par une diversification des activités, et d'accroître la valeur ajoutée générée par ces trois productions tout en fournissant des protéines accessibles aux populations locales. Pour cela, le projet s'attache à développer les outils de production (phase 1) de transformation des trois cultures (phase 2) et à construire des circuits de commercialisation locaux efficaces pour assurer la vente et la consommation de ces produits (phase 3).

Grâce aux 30 parcelles pilotes mises en place, et aux bons rendements obtenus, 105 nouveaux producteurs ont pu bénéficier de la diffusion des semences et se lancer dans la production des trois cultures visées au cours de l'année 2022.

En parallèle, la phase de transformation a tenu ses promesses avec la mise en place de deux unités de transformation d'arachide munies d'équipements permettant de produire de l'huile d'arachide et des galettes de pâte d'arachide. Gérées par plusieurs coopératives rigoureuses, engagées et dynamiques, les activités de transformation gagneront en intensité en 2023 afin d'assurer une fréquence de production permettant de répondre à la demande déjà croissante.

2022 aura donc été une année pivot du projet puisqu'elle aura marqué la transition de la production à la transformation ainsi que le début des actions de commercialisation des produits.



Mécanisation au cœur de la filière soja au Bénin - Cuma Bénin

Depuis 2018, la Fondation Avril soutient l'avancement de la filière mécanisée

du soja en collaboration avec l'Association Cuma Bénin et l'Union Nationale des Cuma du Bénin.

Ce partenariat vise à contribuer au développement du réseau des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (Cuma). Ces coopératives facilitent la mise en commun d'équipements agricoles et de transformation pour les producteurs et les transformateurs adhérents.

L'année 2022 a été marquée par l'accélération de la mécanisation agricole. Plus de 500 kits de tracteurs ont été mis à disposition des producteurs pour un coût subventionné représentant 50% du prix d'achat. Les membres ont emblavé 3159 ha (contre 1032 ha en 2021), avec un rendement moyen de 1,990 t/ha. Cette même année, 48 femmes adhérentes de CUMA féminines impliquées dans la transformation du soja en tofu ont bénéficié d'un fonds revolving qui favorise un remboursement échelonné des investissements (matériaux, intrants ou animaux) par les bénéficiaires qui permet au final de réinjecter le fonds initial pour soutenir de nouvelles initiatives. Les remboursements des prêts ne sont effectués qu'une fois les premières retombées de l'investissement ont porté leurs fruits.





La Fondation Avril apporte son soutien depuis 2018, au Gret en collaboration avec le Centre Technique Agroécologique

du Sud (CTAS) situé dans l'Androy, une région de Madagascar. L'objectif du projet est d'établir un système alimentaire durable centré sur les filières locales de légumineuses tels que le pois d'Angole, le pois de Lima et le niébé. En combinant ces légumineuses avec des céréales comme le mil, le maïs et le sorgho, l'initiative vise à promouvoir un régime alimentaire équilibré.

En 2022, plusieurs actions ont été poursuivies afin de renforcer ce secteur émergent. Tout d'abord, 726 ménages (sur 600 prévus initialement) ont contribué à la production en blocs agroécologiques des matières premières aux centres de transformation. En parallèle, une mission du Gret s'est déroulée en novembre 2022, deux unités de transformation spécialisées dans le décorticage et la mouture ont été créées. Ces efforts ont été mis en œuvre pour renforcer le développement et la croissance de l'industrie locale des légumineuses.



Encourager la consommation de protéines végétales : développement du niébé en Côte d'Ivoire - Fert

En juillet 2022, Fert et la Fondation Avril ont conclu une convention de partenariat pour initier un projet pilote de développement de la filière niébé en Côte d'Ivoire. L'objectif final est d'intégrer cette production dans de nouveaux produits transformés destinés à l'alimentation humaine. Pour parvenir à une offre à plus forte valeur ajoutée pour la consommation humaine, une approche globale optimisant les étapes de production et de transformation est nécessaire.

Une étude approfondie a été réalisée en 2022 afin de mieux comprendre le potentiel du niébé dans les zones de production, consistant en une recherche bibliographique et une collecte d'informations auprès de diverses parties prenantes, y compris les institutions de recherche agricole, les communautés agricoles et les fournisseurs de marchés alimentaires.













Scanner le QR Code pour en SAVOIR + SUR Agri Impact

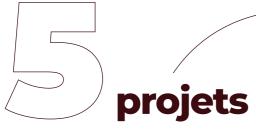
Cette seconde année d'exercice du fonds a été riche en enseignements. En effet, au-delà des conseils en ingénierie financière, le fonds Agri Impact est fortement impliqué aux côtés des agriculteurs dans leurs réflexions stratégiques dès les premières étapes de la construction des projets. L'équipe du fonds est pleinement associée à la construction des dossiers et à la structuration du financement.

Agri Impact s'adresse aux agriculteurs qui souhaitent investir dans une nouvelle étape de leur développement en leur apportant des ressources financières supplémentaires. Le complément de fonds propres mis à disposition, soit en capital, soit en obligations convertibles, et ce sans garantie, rend possible un meilleur partage des risques à un moment où il est nécessaire pour les agriculteurs d'investir. Le fonds accompagne les porteurs de projet dans une création de valeur dans la durée avec un horizon d'investissement de 7 à 9 ans. Le recours à ce type de financement permet donc de réduire la pression financière dans les premières années de vie du projet en limitant le montant de dette levée. Agri Impact sécurise ainsi les différentes parties prenantes que ce soient les fournisseurs, les banques mais aussi et avant tout l'exploitation agricole.

Une analyste alternante est venue consolider l'équipe Agri Impact. Elle participe activement à l'analyse et l'exécution des dossiers. Une démarche active de prospection se maintient auprès des acteurs du secteur agricole et parties prenantes afin de continuer à identifier des opportunités d'investissements pour le fonds Agri Impact.

Agri Impact

Au cours de l'année 2022, six dossiers ont été présentés et validés par le Comité d'Impacts qui rassemble l'essentiel des souscripteurs du fonds Agri Impact (Bpifrance, Ademe, Fondation Avril, Sofiprotéol, Totalenergies, Engie Bioz, Limagrain, Euralis, Arterris, Groupe Soufflet, Covéa et Banque Populaire Alsace Lorraine).



ont été financés pour un montant total d'investissement de 3 950K€:

• Quatre projets de biométhanisation représentant 2 450K€ d'investissement. Ces projets sont portés par une ou plusieurs exploitations généralement en polyculture-élevage et permettront d'alimenter près de 6 000 foyers en gaz vert produit localement.



Projet Methaperche



Projet **Methavert**



Projet Saron Biogaz



Projet **Metha Chenais Bourneuf**



• Invers, un projet de production de protéines d'insectes en partenariat avec les agriculteurs (1 500K€). Fondée en 2018, Invers développe des filières agricoles, locales et circulaires de valorisation de vers de farine à destination du petfood et de l'alimentation des filières d'élevage. Le modèle de production est construit autour d'unités régionales en partenariat avec les agriculteurs et les coopératives du territoire.

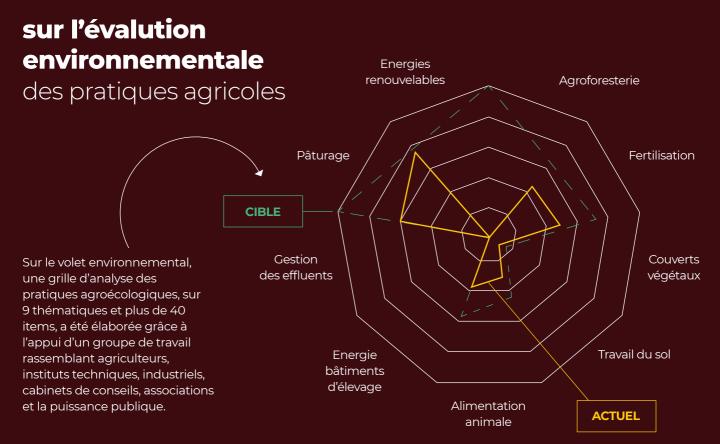
Il est important de souligner que dans le cadre de ses interventions financières, le fonds Agri Impact est particulièrement attentif aux **impacts indirects sur les exploitations agricoles:**

- Amélioration de revenus : 16K€/an/agriculteur de rémunération pendant le projet et 49K€/an/ agriculteur à la fin de notre accompagnement,
- Créations d'emplois : 85 à la fin de notre accompagnement (7 créés fin 2022),

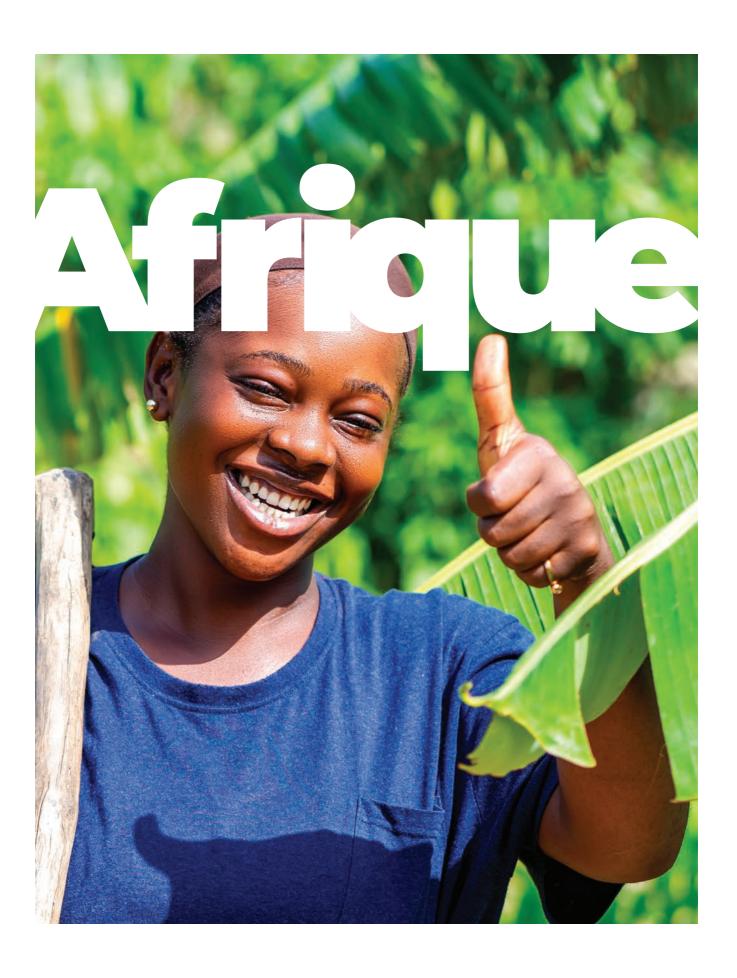
Adoption de pratiques agricoles durables susceptibles d'améliorer le bilan carbone des exploitations qui les mettent en œuvre : objectif d'évolution de la performance environnementale de 36% en 2022 à 66% à horizon 8 ans.

Une des originalités de l'approche du fonds est le recours en première évaluation à une analyse d'impact environnemental. La grille de critères, élaborée par un groupe de travail, a pu être éprouvée en 2022. Celle-ci permet d'évaluer l'évolution des pratiques agroécologiques des agriculteurs accompagnés sur la base de neuf grandes thématiques tels que le travail du sol, la fertilisation ou encore la gestion des effluents d'élevage. Agri Impact est à ce titre soucieux d'accompagner des porteurs de projet démontrant de réelles ambitions sur la durabilité de leurs pratiques.

ZOOM











RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE -----

39 rue de Courcelles

BUREAU | SIÈGE SOCIAL 11 - 13 rue Monceau 75008 Paris | 75008 Paris cedex 8